

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Sensibilisation et problématisation :

Dans un système politique démocratique, la légitimité du gouvernement provient du peuple : ce sont les citoyen(ne)s qui sont jugés légitimes à décider les principes et la manière dont ils doivent être gouvernés. Aujourd'hui, la plupart des démocraties sont des démocraties représentatives : les citoyens expriment leurs préférences politiques par l'intermédiaire de l'élection, et transfèrent ainsi leur souveraineté à des élus qui, une fois désignés par la majorité, doivent gouverner en leur nom.

Si l'engagement politique consiste alors à voter en tant que citoyen, les enquêtes en particulier sur l'engagement politique des jeunes révèlent la diversité des implications à la vie de la cité. Bien loin des discours entendus déplorant le désengagement des citoyens, leur manque d'implication dans la vie politique (abstention) et militante (déclin des partis politiques), force est de constater que l'on peut aussi contribuer à la démocratie en apportant des solutions à des problèmes sociaux non traités par les pouvoirs publics (engagement dans des associations qui luttent contre la pauvreté par exemple) contribuant à faire apparaître de nouveaux problèmes sociaux comme devant faire l'objet de solutions politiques (comme par exemple le viol, le réchauffement climatique, les « bavures policières »...), ou encore en jouant un rôle de contre-pouvoir, en apportant la contradiction et la critique à la majorité élue pour garantir le pluralisme politique et la prise en compte des intérêts des minorités. L'engagement peut aussi renvoyer à des pratiques plus personnelles qui concernent les modes de consommation : défendre la cause animale, boycotter certains produits dont on considère qu'ils ne sont pas produits de façon éthique (travail des enfants, dégât environnement, effets sanitaires, ...).

On l'aura compris, parler d'engagement politique va bien au-delà de la simple participation politique et cet engagement politique semble nécessaire au bon fonctionnement des démocraties contemporaines. Pourtant, ce comportement n'est pas majoritaire dans notre société. Pourquoi n'y a-t-il pas plus de citoyens qui s'engagent ?

Pour répondre, il faudra décrire les formes diverses de l'engagement dans les sociétés démocratiques contemporaines pour expliquer que l'engagement politique est le fait d'une minorité dans nos sociétés. Malgré tout, certaines personnes font le choix de l'engagement. Quelles en sont alors les raisons ? Le paradoxe de l'action collective est au cœur de l'analyse que nous mènerons. Il ne restera plus qu'à décrire et expliquer les grandes tendances d'évolution des acteurs, des causes et des formes d'actions collectives dans l'histoire récente en France.

→ **Comment peut-on expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?**

A. Comment et pourquoi les individus s'engagent-ils ?

Dans les sociétés démocratiques, l'**engagement politique** (au service de l'écologie par ex) peut prendre une **grande diversité de formes** : le vote, le militantisme, l'engagement associatif et la consommation engagée.

→ L'**engagement politique** désigne toute forme d'action motivée par des valeurs politiques. Généralement, l'engagement politique a pour but d'exercer une influence sur les détenteurs du pouvoir.

1) La diversité des formes de l'engagement politique

• S'engager en votant :

L'**engagement politique** peut tout d'abord prendre une forme individuelle (engagement hors organisations collectives) à travers le **vote**.

→ Le **vote désigne le fait d'exprimer une opinion lors d'une élection ou d'une prise de décision**.

Il peut être considéré comme une forme (minimale) d'engagement politique individuel. Toutefois, c'est le cas uniquement à partir du moment où il s'agit d'une pratique régulière, constante (vote pour un même parti d'une élection à l'autre), qu'elle s'accompagne d'autres pratiques (discussions politiques, information sur les candidats ou le parti, la campagne électorale), et que la personne qui vote nourrit des attentes importantes vis-à-vis du résultat des élections.

Les Français considèrent le **vote** comme la forme d'action politique la plus efficace pour faire bouger les choses (c'est le cas de 40 % des Français de 15 ans ou plus).

Les jeunes de 18-30 ans partagent globalement la même vision que l'ensemble des Français sur l'efficacité respective des différentes formes de participation politique, mais **ils accordent moins d'importance au vote** (ils ne sont que 29 % à penser que c'est la forme d'action la plus efficace, soit 11 points de % de moins que l'ensemble des Français). Ils sont par contre plus nombreux à penser que la participation aux **grèves** ou aux **manifestations** contribue à faire bouger les choses.

- **S'engager en militant**

L'engagement politique prend le plus souvent des formes collectives, comme le **militantisme** ou **l'engagement associatif**. Ces deux formes d'engagement impliquent en effet la participation régulière à une activité politique dans le cadre d'une organisation collective.

→ **Le militantisme désigne l'activité d'une personne qui lutte activement pour une cause, ce qui peut prendre notamment la forme d'une adhésion à un parti politique ou dans une association, un syndicat...**

Le militant se distingue du simple adhérent, car il prend part activement aux activités de l'organisation pour laquelle il milite : participation aux réunions, assemblées générales, manifestations organisées par l'organisation ; participation à des actions de communication visant à faire connaître l'organisation et sa cause (diffusion de tracts, cyber-activisme...). De plus son engagement est durable, et implique le plus souvent une modification de ses comportements dans les autres sphères de sa vie.

- **S'engager dans des associations**

Ce militantisme peut prendre la forme d'un **engagement associatif** s'il se déroule dans le cadre d'une association.

→ **L'engagement associatif correspond au fait d'être membre d'une association, ce qui peut prendre différentes formes : dons, bénévolat ; service civique ...**

Toutefois, toutes les formes d'engagement associatif ne sont pas des engagements politiques : pour qu'il soit politique il faut qu'il vise à influencer l'univers politiques, c'est-à-dire :

- Soit que cet engagement cherche à influencer la désignation des institutions de gouvernement, et la compétition pour l'accès au pouvoir
- Soit que cet engagement ait pour but de « politiser » une cause ou des intérêts, c'est-à-dire de la rendre visible dans le débat public, de militer pour qu'elle fasse l'objet d'une prise en charge par des institutions politiques (gouvernement, parlement, mairie...)

Par exemple, on peut parler **d'engagement associatif**, mais pas politique, pour un bénévole des Restos du cœur qui distribue régulièrement des colis alimentaires aux personnes défavorisées. Mais si ce bénévole s'engage dans une campagne de communication publique pour inciter les candidats à une élection à prendre des mesures pour lutter contre la pauvreté (relever les minima sociaux ou étendre la période de trêve hivernale contre les expulsions), on peut parler d'engagement politique puisqu'il s'agit alors bien de chercher à influencer les responsables politiques au pouvoir et à faire en sorte qu'ils apportent une réponse politique à la cause que l'on défend.

- **Un engagement qui peut se faire dans des organisations de différents types :**

	Syndicat	Association	Parti politique	Groupement (ou collectif) militant
Définition	Association ayant pour but d'assurer la défense collective et individuelle des intérêts matériels et moraux des travailleuses et travailleurs.	Groupement de personnes volontaires réunies contractuellement autour d'un projet commun ou partageant des activités, mais sans chercher à réaliser de bénéfices.	Organisation dont l'objectif est la conquête, l'exercice et le maintien au pouvoir politique, et dont les membres partagent une philosophie ou une idéologie commune	Rassemblement de citoyen(ne)s en vue de défendre une cause ou une idéologie
Exemples	Confédération générale du travail (CGT), Confédération démocratique des travailleurs (CFDT), Fédération syndicale unitaire (FSU), Force ouvrière (FO)...	Secours catholique, Droit au logement, Champigny football club 94, Association des anciens combattants...	La République En Marche (LREM), Rassemblement National (RN), La € Insoumise (LFI), Europe Ecologie les Verts (EELV), Parti Socialiste (PS)...	Gilets Jaunes, Extinction Rebellion, comité Adama, collectif des sans papiers...
Objet	Information des travailleurs et travailleuses sur leurs droits ; défense des salarié(e)s en cas de conflit avec l'employeur ; négociation d'accords collectifs avec les employeurs et l'Etat ; gestion des organismes de sécurité sociale avec les employeurs et l'Etat	Partage d'un loisir entre membres ; défense des intérêts des membres ; rôle caritatif ou humanitaire ; expression, diffusion ou promotion d'idées ou d'œuvres...	Conquérir/exercer le pouvoir et désigner des candidats aux élections ; élaborer des programmes politiques qui tiennent compte des besoins et demandes des citoyens, animer le débat et inciter les citoyens à s'intéresser et participer à la vie politique.	Faire reconnaître ou défendre une cause, des idées, et/ou les intérêts de ces membres ; faire pression sur les responsables politiques pour des solutions politiques.

- **S'engager en consommant**

L'engagement peut aussi prendre des formes individuelles (engagement hors organisations collectives) : c'est le cas du vote (on l'a vu) mais c'est le cas aussi pour la consommation engagée :

→ **La consommation engagée correspond aux choix de consommation d'un individu qui cherche à être en accord avec ses convictions. C'est la manifestation d'un engagement politique par le biais de la consommation. On utilise donc le marché pour contester (ou promouvoir) certains aspects du capitalisme ou certaines positions politiques.**

La consommation engagée implique de renoncer à adopter la posture du consommateur rationnel de la théorie économique (qui va chercher à maximiser sa satisfaction en minimisant le prix d'achat du produit), et à accepter de payer un produit plus cher, ou soumis à des contraintes d'usages particulières, pour être en accord avec certaines valeurs ou principes politiques.

Cela peut prendre la forme de l'achat de produits perçus comme vertueux (produits bio, commerce équitable...), du refus de la publicité, du boycott de certains produits ou de certaines entreprises...

L'originalité de cette forme d'engagement est de chercher à influencer des phénomènes sociaux et économiques (la mondialisation de l'économie, la protection de l'environnement, les droits de l'homme, les inégalités de développement...) sans passer par l'action politique traditionnelle (vote, moyens d'action protestataires, lobbying...), mais en cherchant à transformer le fonctionnement des marchés depuis sa position de consommateur.

2) Le paradoxe de l'action collective

Violence, pauvreté, inégalités, racisme, dégradation de l'environnement, insatisfactions au travail... Dans nos sociétés, beaucoup de situations sont perçues comme injustes par les citoyens, et comme ne faisant pas l'objet de solutions politiques satisfaisantes. Ces injustices perçues sont autant de motifs qui peuvent donner lieu à une action collective.

→ **Une action collective désigne une action commune et concertée de plusieurs membres d'un groupe, afin d'obtenir des objectifs communs.**

Toutefois, ce sentiment d'injustice ne donne pas nécessairement lieu à des actions collectives de la part des citoyens, et de manière générale, l'engagement politique est aujourd'hui le fait d'une minorité de citoyens. Comment comprendre ce décalage entre le sentiment d'injustice concernant sa propre situation ou celle d'autrui, et la faible proportion de citoyens qui s'engagent pour y remédier ?

Pourquoi les citoyen(ne)s ne se mobilisent-ils pas plus pour les situations qu'ils considèrent comme injustes ? Comment expliquer que certain(e)s s'engagent malgré tout ?

Une première façon de poser le problème est de réfléchir à l'intérêt que les citoyens ont à se mobiliser. On peut utiliser un modèle simplifié de l'acteur rationnel (similaire à celui utilisé pour schématiser les comportements économiques, l'**homoœconomicus**) pour schématiser cette situation, comme l'a fait le politiste américain Mancur Olson (1932-1998).

Se mobiliser peut entraîner des **bénéfices** : obtenir une amélioration de sa situation matérielle ou symbolique ; augmentation du salaire ou plus largement une amélioration des conditions de travail ; mettre fin à une injustice ou une discrimination qui nous concerne ; avoir la satisfaction de vivre dans un monde plus juste... Toutefois, ces bénéfices sont incertains : l'action collective doit être suffisamment massive, spectaculaire ou convaincante aux yeux de l'opinion publique pour réussir ; il n'est pas sûr que les responsables politiques aient les moyens ou la volonté d'apporter satisfaction aux revendications... De plus, l'engagement peut être **coûteux et risqué** : cela demande de l'énergie, du temps (alors que ce temps pourrait être consacré aux loisirs, à la famille ou aux amis, au développement de sa carrière professionnelle...) ; cela peut entraîner des coûts financiers (renoncement au salaire en cas de grève par exemple) ; le mouvement social peut donner lieu à de la répression ; il peut être mal vu par son voisinage, ses proches, ses collègues ou supérieurs hiérarchiques....

Si chacun raisonne à l'échelle individuelle, en comparant les coûts et les risques liés à l'engagement dans une action collective (**calcul coûts/bénéfices**), **la décision la plus rationnelle consiste donc à ne pas se mobiliser en attendant que les autres le fassent pour soi**. C'est ce qu'on appelle la stratégie du « **passager clandestin** ». Mais si tout le monde raisonne ainsi, alors on ne devrait observer aucune mobilisation collective. **C'est ce qu'on appelle le paradoxe de l'action collective.**

→ **Paradoxe de l'action collective : A l'échelle individuelle, personne n'a intérêt à se mobiliser, mais à l'échelle collective tout le monde a intérêt à ce qu'une mobilisation réussisse pour bénéficier de ses retombées. Cela rend toute mobilisation collective improbable.**

Si l'on suit ce raisonnement, alors toute mobilisation est improbable. Pourtant, certaines personnes acceptent malgré tout de se mobiliser : comment l'expliquer ?

3) Les raisons qui poussent les individus à s'engager

La mobilisation est plus difficile dans les grands groupes que dans les petits groupes car il est plus difficile de contrôler, au sens du « **contrôle social** », la participation des individus.

Dans un petit groupe, celui qui espère recevoir les bénéfices de l'action sans participer **sera rapidement identifié** par les autres membres du groupe, ce qui n'est pas le cas dans les grands groupes.

Une première réponse à ce paradoxe est donc apportée par la notion **d'incitations sélectives**.

- Les incitations sélectives :

→ **Les incitations sélectives désignent toutes les formes de récompenses, financières, matérielles, qui ont pour but d'inciter un individu à participer à une action collective.** Elles sont « **sélectives** » car **elles sont ciblées sur un certain nombre d'individus** (les seuls membres d'un syndicat, par exemple).

Si les incitations sélectives **peuvent être positives** (comme, par exemple, la défense de l'avancement des salariés pour les syndicats, une prise en charge du coût de la grève), **elles peuvent aussi être négatives** lorsqu'il s'agit de **sanctionner** l'individu qui ne souhaite pas s'engager (par exemple en l'isolant, en faisant tout pour remettre en cause son travail...).

- **Incitations positives** : ainsi, les organisations collectives (partis, syndicats, associations, groupements militants...) vont utiliser des incitations sélectives positives pour les personnes qui se mobilisent, c'est-à-dire faire en sorte de leur accorder des avantages (pour un syndicat, réserver les hausses de salaire obtenues par la mobilisation ou l'accès au marché du travail aux seuls adhérents : système de « closed shop ») ou de diminuer les coûts de leur mobilisation (organiser une caisse de grève pour payer aux syndiqués leurs jours de grève, protéger leurs adhérents contre les risques de discrimination au travail lié à l'engagement syndical...). Autre exemple d'incitation positive : le leader d'un mouvement peut être promu à une promotion dans la hiérarchie d'un syndicat ou un parti politique.

L'état peut aussi recourir aux incitations sélectives positives pour favoriser certaines formes d'engagement citoyen. Par exemple, le code du travail interdit le licenciement individuel ou collectif d'un responsable syndical sans autorisation d'un inspecteur du travail (loi Rebsamen, 2015). Le bénévolat peut permettre la validation de certaines unités d'enseignement dans les universités, et l'expérience accumulée en tant que bénévole peut être prise en compte pour obtenir un diplôme via la procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE).

- **Incitations négatives** : elles peuvent aussi chercher à pénaliser les personnes qui n'y participent pas par des incitations sélectives négatives, en réduisant leurs avantages en cas de succès de l'action collective, ou en augmentant les coûts de la non-participation (en tenant un piquet de grève devant un lieu de mobilisation, en stigmatisant les non-grévistes...)

- Les rétributions symboliques :

Les récompenses que les individus retirent de l'engagement politique ne se résument pas à des incitations matérielles.

→ **Les rétributions symboliques désignent les formes de récompenses non matérielles (prestiges, nouvelles rencontres, sentiment de donner un sens à sa vie ...) qui proviennent de l'action collective.**

Ces rétributions symboliques renvoient à une satisfaction individuelle et subjective grâce à un rôle **rôle social gratifiant**, la **création de liens sociaux** et **l'intégration dans un groupe**. L'engagement peut être aussi motivé par la **constitution d'un capital social**. Aussi, on peut penser à des avantages psychologiques liées à la **satisfaction d'œuvrer pour une « bonne cause »** et de se rendre utile, de **développer certaines compétences** (prendre la parole en public, rédiger des tracts, ...) ou liées au **plaisir des discussions, à la camaraderie, à l'identification à un groupe, aux rencontres amicales ou amoureuses, ...**

Ces rétributions vont encourager l'engagement des individus, des raisons de poursuivre l'engagement, y compris lorsque les résultats de celui-ci ne sont pas à la hauteur de ce que l'on pouvait espérer. Ces rétributions fonctionnent comme des récompenses qui permettent de compenser le coût individuel de l'engagement politique.

- L'influence de la structure des opportunités politiques

Il existe des facteurs structurels, liés au contexte politique, qui favorisent l'essor d'actions collectives. La notion de structure des opportunités politiques permet de rendre compte de ces facteurs explicatifs.

→ **L'expression « structure des opportunités politiques » désigne l'environnement politique au sens large. Cet environnement (nature du pouvoir, accès aux décisions politiques, opinion publique ...) peut encourager ou au contraire, décourager certaines formes d'engagement politique.**

La structure des opportunités politiques dépend :

- **De l'ouverture du système politique aux mouvements sociaux**, c'est-à-dire du degré auquel un système politique cherche à encourager ou au contraire à décourager le développement des mouvements sociaux, mais aussi de l'existence ou non de multiples centres de pouvoirs autonomes auxquels les mouvements sociaux peuvent adresser leurs revendications. Par exemple, l'existence d'une forte répression policière de mobilisations défavorise l'émergence de mouvements sociaux en augmentant les risques liés à la participation (en France par exemple, les manifestations sont moins suivies depuis 2016 suite au renforcement de la répression policière des mobilisations); au contraire, dans les régimes qui favorisent l'accès des leaders des mouvements sociaux aux positions de pouvoir (en tant que ministre ou conseiller ministériel), la probabilité de voir se développer des mouvements sociaux augmente puisque les bénéfices liés à la mobilisation augmentent. De même, lorsqu'il existe de multiples niveaux de pouvoir autonomes les uns des autres (échelle municipale, intercommunale, départementale, régionale, ministérielle...), la probabilité pour les mouvements sociaux de trouver une autorité politique favorable à ses revendications est plus forte que dans un système politique très centralisé.
- **Du degré de stabilité des alliances politiques**, c'est-à-dire de la probabilité plus ou moins forte de voir un parti unique rester au pouvoir sur une longue durée. Par exemple, un régime dans lequel les préférences politiques des citoyens sont instables et donnent lieu à de fréquents changements de majorité (la France sous la IV^e République par exemple) sont favorables à l'émergence de mouvements sociaux : dans ces systèmes, les candidats à l'exercice des responsabilités politiques seront plus réceptifs aux revendications des mouvements sociaux, car cela leur permettra d'attirer les électeurs qui les soutiennent, ce qui pourra leur donner un avantage sur leurs concurrents lors des élections. A l'opposé, un régime dans lequel le même parti reste au pouvoir pendant une longue durée, car il bénéficie d'une très large base sociale d'électeurs (les social-démocraties scandinaves) sont défavorables à l'émergence de mouvements sociaux, car le parti au pouvoir n'a pas besoin de prendre en compte les revendications des mouvements sociaux pour se maintenir au pouvoir
- **De la division ou de l'unité des élites au pouvoir** : Par exemple, s'il existe des tensions politiques entre les responsables au pouvoir (en cas de coalition partisane au pouvoir ; de représentation de différentes sensibilités politiques au pouvoir), les mouvements sociaux pourront tenter de s'appuyer sur ces divisions pour faire valoir leurs revendications. En effet, un ministre pourra relayer la revendication d'un mouvement social pour essayer de faire gagner sa « ligne politique » par rapport à celle de ses concurrents. En Europe de l'Est, en 1989, la présence au pouvoir d'élites politiques réformatrices (favorables à certaines réformes du système communiste autoritaire) a encouragé le développement des mouvements de protestation qui ont abouti à la chute des régimes communistes : ces élites réformatrices ont empêché la répression immédiate des mouvements pour s'opposer aux élites politiques conservatrices (hostiles à toute réforme du système).
S'il existe des personnes occupant des positions de pouvoir (ministre, haut fonctionnaire...) favorables à la cause défendue par un mouvement social, voire issues de ce mouvement social, cela favorisera son émergence car le mouvement aura plus de probabilités de voir ses revendications satisfaites (par exemple, en France, les syndicats ont pu s'appuyer sur la présence d'ex-syndicalistes dans les cabinets ministériels pour obtenir le vote de loi Auroux (1982) qui instaure des négociations obligatoires chaque année dans les entreprises.
- **De la capacité d'un régime à développer des politiques publiques favorables aux mouvements sociaux** : l'existence d'un ministère dédié en lien avec un mouvement social, disposant de moyens importants et d'une administration dédiée (ministère de la famille ; ministère de l'agriculture par exemple) aura plus de capacités à mettre en œuvre des réformes pour répondre aux demandes des mouvements sociaux qu'un régime où il n'existe pas de tels ministères, ou dans lequel ces ministères ont peu de pouvoir et de moyens (ministère des droits des femmes, ministère de l'environnement par exemple).

Ainsi, lorsque les différentes composantes de la structure des opportunités politiques sont favorables aux actions collectives, l'émergence et le développement de celles-ci deviennent plus probables, et ils ont plus de probabilités de succès. Cela peut donc inciter les citoyens à rejoindre ces mouvements, car les bénéfices potentiels liés à la mobilisation augmentent.

B. De quelles variables dépend l'engagement politique ?

Une autre façon d'expliquer l'engagement est d'identifier les caractéristiques sociales des individus : les données statistiques disponibles sur le vote systématique, l'adhésion à des partis politiques ou à des syndicats suggèrent que ces formes d'engagement sont plus fréquentes chez les **hommes, les plus de 30 ans, et les catégories socio-professionnelles les plus favorisées.**

Comment expliquer ce phénomène ?

1) La catégorie socioprofessionnelle et le diplôme

D'une part, l'intérêt pour la politique et la compétence politique (connaissance du fonctionnement du monde politique et sentiment d'être autorisé à exprimer une opinion politique) sont fortement corrélés positivement au milieu social : plus on est issu d'une CSP favorisée, plus on a de probabilités de s'intéresser à la politique. Les études sociologiques montrent que **l'accumulation de connaissances et compétences scolaires** (niveau de diplôme) favorise l'acquisition des connaissances nécessaires pour se repérer dans l'univers politique et exprimer une opinion. Mais elles montrent aussi que le fait d'exercer une position sociale favorisée (degré élevé d'autonomie et de responsabilités au travail, position hiérarchique élevée, exercice d'un métier socialement prestigieux...) encourage le fait de **se sentir autorisé à s'intéresser à la politique, à exprimer sa vision politique du monde.** Par ailleurs, le fait d'avoir été **socialisé dans une famille intéressée par la politique augmente fortement la probabilité** de s'y intéresser soi-même. Or comme la **reproduction sociale** reste un phénomène social important en France, cela explique aussi le plus fort intérêt pour la politique des membres des catégories sociales favorisées (lorsqu'elles ont été élevées par des parents appartenant aux mêmes catégories).

Pour illustrer ce qui vient d'être dit, les statistiques (vues en cours) montrent que les **cadres et professions intellectuelles supérieures** sont très largement **surreprésentés** au sein du groupe des députés (et dans une moindre mesure la PCS artisans commerçants chefs d'entreprise aussi).

Les **classes populaires** (employés et ouvriers) sont très largement sous-représentées.

Le diplôme joue un rôle important dans **l'engagement associatif** (taux d'adhésion par type d'association selon le niveau de diplôme). Les diplômés du supérieur ont **5,55 fois** plus de chances d'appartenir à une association de défense de droits et d'intérêts communs que les non-diplômés en France en 2008.

Pour expliquer pourquoi les individus s'engagent et d'autres non, il faut intégrer d'autres variables que la catégorie socioprofessionnelle ou le niveau de diplôme.

2) Les effets d'âge, de la génération et du sexe

L'âge des individus, leur **génération** (qui correspond à l'époque où sont nés et donc les événements qu'ils ont traversés) ainsi que leur sexe sont aussi à prendre en compte.

• Effet d'âge et de génération

L'engagement politique des jeunes (18-30 ans) comporte des spécificités par rapport à celui des autres classes d'âge. Les jeunes ont moins fréquemment recours au vote : ils et elles sont plus nombreux à s'abstenir. Leur comportement dominant est le **vote intermittent** (traduisant une mobilisation uniquement pour les élections qui ont le plus d'importance à leurs yeux, mais aussi une forte défiance vis-à-vis des partis politiques et des responsables politiques de manière générale). Lorsqu'ils et elles votent, ce vote est moins souvent un vote d'engagement que pour les autres classes d'âge : ils restent moins fidèles au même parti ou au même camp politique, et ils se dirigent plus vers des votes « radicaux » (survote pour des partis comme la France Insoumise ou le Rassemblement National). Ils sont aussi moins fréquemment engagés dans des partis politiques et des syndicats que les autres catégories d'âge.

On pourrait en déduire que les jeunes ont tendance à se désintéresser de la politique, et donc qu'ils sont réticents à s'engager. Toutefois, d'autres données viennent contredire ce constat. Tout d'abord, l'intérêt déclaré pour la politique est plus élevé que dans les autres classes d'âge ; par ailleurs, une part significative d'entre eux s'investissent dans des **pratiques associatives bénévoles, ce qui contredit l'idée d'une jeunesse individualiste et repliée sur elle-même.** Ils et elles participent, ou se déclarent favorable plus souvent que les autres classes d'âge à des formes de participation non électorale de nature plus protestataire, comme les manifestations, ou les pétitions. Lorsqu'ils et elles s'engagent dans des organisations politiques, ils valorisent la possibilité de faire circuler des informations, de prendre des initiatives et de peser sur les décisions prises. Enfin, ils et elles sont aussi nombreux à investir des formes de participation politiques numériques : pétitions en ligne, participation à des concertations en ligne, veille sur l'activité des élus, expression d'opinions politiques sur les réseaux sociaux...

Au final, on peut dire que les jeunes ne se désintéressent pas de la politique, mais se caractérisent par une forte défiance vis-à-vis de la politique institutionnelle traditionnelle (méfiance et critique des responsables politiques, des partis et des syndicats ; rapport distancié au vote), et une valorisation plus forte des formes

d'engagement directes et « démocratiques », et soit plus protestataires, soit plus pragmatiques et moins idéologiques que les traditionnels engagements syndicaux et partisans.

Il faut garder en tête que **la jeunesse est loin d'être une catégorie sociale homogène** : le milieu social d'origine est donc fortement prédictif de l'intensité et des formes prises par l'engagement des jeunes.

Pour expliquer cette spécificité du comportement politique des jeunes, plusieurs explications se complètent : Les sociologues l'expliquent par un « **effet-âge** » : quelle que soit la génération, les jeunes se caractérisent toujours par un comportement politique moins constant, plus radical et plus à gauche que les autres tranches d'âge. On peut y voir l'effet de leur connaissance encore imparfaite des règles de fonctionnement du jeu politique, de leur position sociale encore incertaine (beaucoup sont encore en études ou en recherche d'emploi stable), mais aussi l'impact d'une « culture jeune » qui prédispose à la dérision ou à la valorisation de la protestation.

Mais il existe aussi un important « **effet-génération** » : suivant le contexte économique, politique, ou social de la société dans laquelle ils évoluent, les individus n'ont pas la même probabilité de recourir à l'action protestataire et à l'engagement. Par exemple, les comportements politiques de la génération qui a été adolescente ou jeune adulte et qui a connu les événements de mai 1968 se caractérisent par un vote plus à gauche et une tendance plus prononcée que les autres générations à recourir à l'action protestataire. Cela peut s'expliquer par l'effet socialisateur joué par les événements de mai 1968 et l'influence forte exercée par les groupes militants d'extrême-gauche dans les campus universitaires, les usines, les mouvements urbains...

Enfin, c'est moins l'âge, que le contexte historique d'entrée dans la vie politique qui joue un rôle important dans la définition des comportements d'engagement d'une génération : des événements politiques (mai 1968, l'arrivée au Second tour du Front National en 2002, la révélation d'affaires de corruption, les attentats, l'accélération du réchauffement climatique...), économiques (crise de 2008...) ou sociaux (valeurs dominantes d'une époque) peuvent influencer l'attitude politique des jeunes, et a tendance à marquer durablement leurs comportements politiques, lorsqu'ils vieillissent.

- **Une socialisation sexuée qui influence l'engagement politique**

Par ailleurs, le moindre engagement politique des femmes par rapport aux hommes peut s'expliquer par la socialisation différenciée selon le genre : d'une part, dans la société, la politique reste un univers souvent associé aux hommes. Dans l'espace familial ou professionnel, ou dans le voisinage, il est perçu comme plus « naturel » pour un homme d'exprimer une opinion politique que pour une femme (ce qui explique en partie le moindre sentiment de compétence politique des femmes, à caractéristiques sociales équivalentes).

La transmission de dispositions militantes se fera plus souvent des pères vers les fils que vers les filles, ce qui pousse les femmes à moins développer une attirance pour l'engagement. D'autre part, l'inégal partage du travail domestique constitue un obstacle à l'engagement militant : cela diminue le temps et l'énergie disponible qu'elles ont à consacrer à l'engagement, et cela les oblige, en cas d'engagement, à devoir négocier cette prise en charge du travail domestique, ce qui peut être source de tensions au sein des couples. Enfin, les organisations militantes peuvent, de par leur fonctionnement (réunions tardives, valorisation d'un engagement total, stéréotypes sexistes) décourager la mobilisation active des femmes.

Il faut noter qu'on observe un rapprochement des comportements d'engagement politique des hommes et des femmes aujourd'hui.

C. Quelles sont les transformations de l'action collective ?

On se rappelle qu'une action collective désigne une action commune et concertée de plusieurs membres d'un groupe, afin d'atteindre des objectifs communs. Nous allons nous concentrer sur les transformations de l'action collective dans le cadre de la participation non électorale. Il faut s'intéresser aux changements qui concernent :

1) La diversité des objets (ou motifs, ou enjeux) :

Lorsque des travailleurs s'opposent à leur employeur, ils s'engagent dans des **conflits du travail**. Depuis une 50taine d'années de **nouveaux enjeux de mobilisation apparaissent**. Enfin, certains groupes minoritaires s'organisent et font valoir leurs revendications.

Tout au long du XXe siècle, les conflits du travail ont été **portés par les ouvriers, employés et les organisations syndicales qui les représentent**.

→ **Un conflit du travail est un conflit entre un syndicat (ou un groupe de salariés) et leur employeur (ou l'Etat dans certains cas) au sujet des relations salariales (conditions de travail, salaire ...)**

→ **Un syndicat (rappel) est une association de personnes qui vise à gérer ou à défendre les intérêts professionnels ou économiques (salaires, conditions de travail ...) de ses membres.**

Durant la période 1936- 1968 (et même depuis la seconde moitié du XIX^e siècle), en France, les conflits sociaux sont très souvent liés au travail et ont favorisé l'évolution du droit du travail et le développement de la protection sociale.

Ils ont pour centre le monde ouvrier. En effet, au XIX^e siècle, la condition ouvrière est très différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Les ouvriers, qui sont des salariés, ne bénéficient d'aucune protection particulière. **La relation salariale est alors synonyme de très forte précarité du travail et de l'emploi, et d'insécurité sociale** : l'entrée au travail se fait à un âge très précoce (8-9 ans), la durée du travail est très longue (12 à 16 heures par jour) et très flexible. Les conditions de travail sont très difficiles. Le contrat de louage, qui lie le salarié à l'employeur est précaire : il peut être rompu à tout moment par l'une des deux parties. Très souvent, il est conclu pour une journée seulement. Le salaire est versé à la journée, et n'assure que le simple minimum vital.

Le mouvement ouvrier naît en réaction à cette condition sociale dévalorisée et précaire des ouvriers. L'analyse du salariat par Karl Marx (1818-1883) exerce sur ce mouvement une grande influence : partant du constat que les ouvriers (le prolétariat, dans son vocabulaire) ont obligation de travailler pour vivre (contrairement à la bourgeoisie capitaliste, qui peut vivre de ses rentes), celui-ci considère les ouvriers comme une classe sociale, victime de l'exploitation de la classe des entrepreneurs capitalistes (possesseurs du facteur capital). Il théorise la nécessité pour la classe ouvrière de s'organiser pour prendre conscience de ses intérêts communs, et de se mobiliser pour les défendre.

Le mouvement syndical y puise l'une de ses sources d'inspiration (voir aussi ci-dessous). En France, à sa naissance (création de la CGT, 1895), il défend le syndicalisme révolutionnaire : dans cette conception du syndicalisme, l'action syndicale est à la fois économique et politique : il s'agit à la fois d'améliorer dans l'immédiat les intérêts économiques et moraux des travailleurs, et d'agir pour permettre leur soulèvement révolutionnaire en accélérant le renversement du système capitaliste. Ce modèle ne rejette pas la pratique de la négociation avec les employeurs, mais valorise l'action directe des travailleurs et la pratique de la grève générale. Il refuse la légitimité de l'Etat et des partis politiques, perçus comme représentants de la bourgeoisie. Cette conception du syndicalisme exerce une grande influence en France, mais tous les syndicats n'adhèrent pas à ce modèle.

Au cours du XX^e siècle, les syndicats s'affirment comme la principale force organisatrice des travailleurs. Ils parviennent à mobiliser à la fois à l'échelle des organisations productives, de certains secteurs d'activité (bastions industriels notamment : mines, sidérurgie, métallurgie, entreprises publiques, puis secteur public en général) mais aussi de plus en plus à l'échelle interprofessionnelle et nationale (notamment en 1936, dans l'après 2^e guerre mondiale, 1968 et les années qui suivent ces dates) avec des périodes de plus ou moins grande conflictualité. S'ils restent fortement implantés dans le secteur industriel, ils étendent leur influence dans d'autres secteurs (notamment la fonction publique, les grandes entreprises), et touchent également les autres catégories du salariat : employé(e)s, cadres...

Les revendications qu'ils portent concernent à la fois les conditions de salaire, de travail et d'emploi ; la baisse du temps de travail ; l'extension des droits sociaux liés au statut d'emploi et des dispositifs de sécurité sociale (assurance maladie, retraites, accidents du travail, assurance chômage...).

Les mouvements sociaux ouvriers ont été à l'origine de nombreuses transformations sociales, qui se sont notamment traduites par l'émergence de droits sociaux, et notamment d'un statut salarial protecteur. Ainsi les conflits sociaux liés au travail ont permis depuis le début du XX^e siècle la mise en place de nombreux acquis sociaux (sécurité sociale, contrat de travail plus protecteur pour le salarié, durée du travail, congés payés, droit syndicaux, SMIG puis SMIC ...).

A partir du début des années 1970 on constate un **déclin des formes les plus visibles de conflictualité au travail**. En effet, le nombre de jours de grèves (journées individuelles non travaillées) a reculé largement jusqu'aujourd'hui.

Comment peut-on interpréter cette tendance ? Plusieurs interprétations ont été évoquées :

- la thèse de la pacification des relations de travail suggère que cette baisse des conflits serait due à une **amélioration globale de la condition de salarié** (perceptible à travers la hausse moyenne du pouvoir d'achat permettant la diffusion de la consommation de masse, notamment parmi les ouvriers, les progrès de la condition juridique et politique des femmes), et l'évolution d'une partie des syndicats d'une culture de la contestation à une culture de la négociation et du compromis. Cela conduirait les individus à se tourner vers des motifs de **mobilisation « post-matérialistes »** (plus qualitatifs), puisque l'essentiel de leurs revendications matérielles auraient été satisfaites, ou pourraient être obtenues par la négociation.
- Une interprétation plus pessimiste pointe le fait que **les conflits n'ont pas disparu, mais plutôt qu'ils prennent désormais d'autres formes, plus localisées ou individuelles et moins globales et collectives que la grève** : débrayage, refus d'heures supplémentaires, « grèves du zèle », voire arrêts de travail... auraient ainsi remplacé la grève lorsque les salariés cherchent à exprimer leur mécontentement ou leur mal-être au travail. De plus, cette période a aussi été marquée par une montée importante du chômage et de la précarité de l'emploi (développement de la sous-traitance ; montée des CDD, de l'intérim, et plus récemment de formes précaires

d'indépendance- travailleurs « ubérisés »). Ces évolutions constituent des motifs potentiels d'insatisfaction au travail.

- Des politistes soutiennent la thèse de la **fragilisation des capacités d'action collective des salarié(e)s du fait de** (depuis les années 1970) un important processus de **désindustrialisation** en France, qui se traduit par une diminution de la part des ouvriers dans la population active. De plus, la **menace du chômage et la précarisation de l'emploi** sont des facteurs défavorables à l'action syndicale en général et à l'organisation de grèves en particulier (réticences à perdre des jours de salaire, peur de rétorsions de la part des employeurs ; moins forte cohésion des équipes de travail...). Enfin, la **diminution de l'implantation des syndicats dans les entreprises**

... alors du changement concernant les objet et revendication au cours du XXème siècle : on va voir apparaître les « nouveaux mouvement sociaux » (A. Touraine), non pas à la place des conflits du travail mais plutôt une diversification des enjeux :

→ **Les nouveaux mouvements sociaux désignent les actions collectives qui se développent de plus en plus autour de revendications post-matérialistes, plutôt que des enjeux plus classiques de répartition des richesses.**

Si les revendications du mouvement ouvrier étaient principalement des revendications matérielles qui portaient sur les conditions de travail, le niveau de vie et, plus largement, la « distribution du bien-être » (réduction de la durée de travail, augmentation de salaires, congés payés), les **revendications des « nouveaux mouvements sociaux »** sont en partie nouvelles car elles ne portent plus seulement sur le travail mais **sur des motifs d'ordre culturel et sur la reconnaissance d'une identité** (régionale, homosexuelle).

Il faut toutefois **nuancer leur nouveauté** : les mouvements **féministes**, par exemple, existaient déjà au début du XXe siècle, avec par exemple le mouvement de **suffragettes** qui réclamait le **droit de vote pour les femmes**.

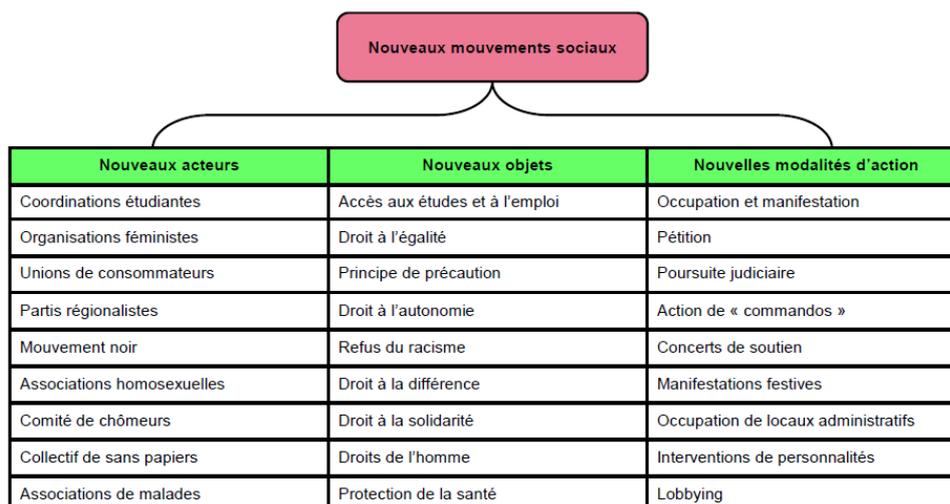
Ces nouvelles revendications émergent avec **l'affaiblissement du mouvement ouvrier** qui se produit en parallèle du processus de **moyennisation de la société**. À côté du mouvement ouvrier se développent ainsi des **mouvements sociaux portés par de nouveaux acteurs** (les **étudiants, les femmes, les minorités sexuelles**) qui vont faire émerger des **revendications nouvelles par rapport aux revendications traditionnelles** du mouvement ouvrier. (Voir tableau en fin de synthèse).

- De plus, on voit apparaître les **luttes minoritaires** :

→ **Les luttes minoritaires désignent des actions collectives menées par des groupes minoritaires qui cherchent une forme de reconnaissance de leur identité sociale, et/ou une extension de leurs droits en tant que membres de ce groupe.**

On peut placer dans cette catégories les luttes des mouvements LGBTQI (Lesbien, gay, bi, trans, queer et intersexuel) ; les mouvements anti-racistes portés par des victimes de racisme (immigré(e)s et descendant(e)s d'immigré(e)s) ; les mouvements d'affirmation identitaire basés sur l'appartenance à un groupe ethnique spécifique ; les mobilisations de personnes en situation de handicap, les mobilisations contre les discriminations religieuses (par exemple, celles contre l'Islamophobie).

Le mouvement « Black Lives Matter » **qui s'est développé aux États-Unis à partir de 2013, mouvement porté par une minorité politique, les afro-américains, qui mettent en avant la condition dominée des minorités raciales** dans la société américaine, et notamment le **racisme** et la **violence** dont ils font l'objet de la part de différentes institutions (**police, services pénitentiaires, justice...**).



2) La diversité des acteurs et des répertoires d'action collective

Une action collective émerge **rarement de manière spontanée**. Le plus souvent, elle est instituée par les **organisations** de différentes natures. Il peut s'agir de **partis politiques, de syndicats, d'associations** (nous en avons déjà parlé) ou bien de rassemblements plus éphémères et moins structurés, **des groupements**.

Le **concept de « répertoire d'action collective »** fait référence à l'ensemble des **moyens d'action** utilisés à une époque donnée par les mouvements contestataires pour se faire entendre. Ce concept utilise le terme de « répertoire » par **analogie** avec le « **répertoire musical** ».

→ **Un répertoire d'action collective regroupe des moyens de pression théoriquement utilisables par un ensemble d'individus engagés dans une action collective.**

D'après l'historien **Charles Tilly**, à l'origine du concept, on assiste à une **évolution du répertoire d'action** entre le **XVIe et le XIXe siècle** : on passe d'un **répertoire d'action local, où les individus se mobilisent de façon festive (charivari) et parfois violente** (émeutes, révoltes anti-taxes, invasions de champ), à un **répertoire d'action national qui repose sur de nouveaux modes d'action comme la grève ou la manifestation**.

Le répertoire d'action national qui se développe au XIXe siècle est en partie toujours en vigueur aujourd'hui (par exemple les **mobilisations contre la réforme des retraites en 2019-2020**). Certains sociologues et politistes se sont néanmoins interrogés sur **l'existence d'un troisième répertoire d'action** qui serait apparu à la fin du XXe siècle, qui serait transnational (**ONG, mouvements altermondialistes...**) et mobiliserait de nouvelles formes d'action (**recours accru à l'expertise** par exemple).

Jusqu'aux années 1970, la place dominante est la grève et la manifestation dans le répertoire d'action collective. Depuis les années 1970, il s'agit plutôt d'une diversification des modes d'actions avec un déclin du recours à la grève, maintien du recours à la manifestation.

- Essor de modes d'action à dimension internationale
- Désinstitutionnalisation des modes d'action
- Essor du recours à l'expertise

On constate un essor du recours à des modes d'action spectaculaires et symboliques pour atteindre l'opinion publique via les médias qui vont jouer de caisse de résonance des enjeux/revendications poursuivis.

Critères de distinction	Modèle local patronné 1650-1850	Modèle « national-autonome » 1850 - aujourd'hui	Modèle « 3° génération » Depuis années 1980
Sphère d'action	Locale : l'action se déroule dans des lieux qui représentent l'objet du mécontentement	Nationale : action collective centrée sur le cadre national pour correspondre aux autorités politiques et au côté médiatique	Dimension internationale : l'action est censée unir les individus sur des intérêts communs au-delà des frontières
Acteurs	Les contestataires ont recours à des notables intégrés dans le système politique (prêtres, nobles) = « patronné »	Groupes clairement identifiés (partis, syndicats, groupes d'intérêt)	Organisés en réseaux plus que de façon hiérarchique : large utilisation des réseaux sociaux
Revendications	Contestation d'un fait précis	Rationalisées : prennent la forme d'un programme	Recours à l'expertise et à la théorie : La contestation produit des programmes précis, le rôle de l'expertise légitime le bien-fondé de l'action politique.
Type d'action	Actions sont souvent violentes	Actions collectives organisées	Symbolisation et mobilisation des émotions du public (mises en scène destinées aux médias pour d'interpeller l'opinion publique, « recours au scandale »)

Un résumé est proposé dans le tableau suivant :

	Avant les années 1970	Années 1970-2010
Acteurs centraux des mobilisations collectives	Syndicats	Déclin des syndicats et des partis politiques, maintien de l'engagement associatif, essor des groupements collectifs
Principales causes de ces évolutions	Transformation des motifs de mobilisations collectives Tendance à l'autonomisation des mouvements sociaux par rapport aux acteurs politiques et associatifs traditionnels Essor de l'individualisme et de l'aspiration à l'autonomie qui provoquent le développement d'un engagement plus distancié	
Motifs centraux des mobilisations collectives	Revendications matérialistes et offensives (visant à la conquête de nouveaux droits ou avantages) centrées sur le travail (salaire, temps de travail), le statut salarial (protection de l'emploi) et la protection sociale (droits sociaux)	Déclin des revendications offensives et montée des revendications défensives (<i>lutte contre les délocalisations, défense du droit à la retraite...</i>) Diversification des motifs de conflits au travail (<i>santé et bien-être au travail</i>) Diversification des motifs de conflits (<i>revendications féministes, écologistes, mouvements de précaires, luttes minoritaires, défense des immigré(e)s...</i>)
Principales causes de ces évolutions	Améliorations de certains aspects de la condition des salarié(e)s, désindustrialisation et montée du chômage et de la précarité ; dépolitisation du recours à la grève et recul du Marxisme... Essor du « post-matérialisme » (Inglehart) et affirmation des demandes de reconnaissance, maintenant que les revendications matérialistes essentielles sont satisfaites (à nuancer) Recentrage des mouvements sociaux sur des objectifs plus restreints et atteignables	
Modes d'actions dominants ou émergents dans le répertoire d'action collective	Modes d'actions dominants du mouvement ouvrier : grèves, manifestations	Déclin du recours à la grève, maintien du recours à la manifestation. Diversification des modes d'action : <ul style="list-style-type: none"> - Essor de modes d'action à dimension internationale - Désinstitutionnalisation des modes d'action - Essor du recours à l'expertise - Essor du recours à des modes d'action spectaculaires et symboliques
Principales causes de ces évolutions	Déclin du mouvement ouvrier et des syndicats et essor de nouveaux acteurs des mobilisations Développement de risques nouveaux à l'échelle planétaire et transfert partiel du pouvoir politique et économique à l'échelle d'organisations supranationales Montée de l'individualisme, essor des médias et du numérique	